

PRINCIPE

CAPSULE a vocation à promouvoir, inciter et valoriser les initiatives pédagogiques novatrices portées par la communauté enseignante de la faculté des Sciences et Ingénierie, afin de catalyser la transformation pédagogique.

CAPSULE propose d'accompagner vos projets, depuis la conception et jusqu'au déploiement. Le Centre met à votre disposition des ressources humaines et matérielles. Nos équipes pourront vous apporter une expertise, des conseils pratiques ou technologiques, et contribuer à la réalisation, la valorisation et l'évaluation de l'impact final de vos transformations.

OBJECTIF

AMI CAPSULE

Appel à Manifestation d'intérêt

QUELS PROJETS PEUVENT ÊTRE SOUTENUS ?

CAPSULE accompagne tous les projets visant à favoriser les apprentissages, la réussite et l'autonomie des étudiantes et des étudiants de la faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université. Le Centre accompagne aussi bien des initiatives ponctuelles, que des projets de plus grande envergure. CAPSULE essaie de répondre favorablement à toutes les sollicitations dès lors qu'elles sont compatibles avec ses missions et les moyens disponibles sur la période envisagée. Néanmoins, si un arbitrage est nécessaire, CAPSULE apportera un soutien prioritaire aux dispositifs d'apprentissage qui s'appliquent à :

↓
FORMULER PRÉCISÉMENT LES OBJECTIFS
d'apprentissage visés
(mesurables et évaluables).

↓
METTRE EN COHÉRENCE LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
et les modalités d'évaluation avec les objectifs définis (alignement pédagogique).

↓
RENDRE ACTIF L'ÉTUDIANT OU L'ÉTUDIANTE
afin qu'il ou elle s'approprie les nouveaux savoirs, savoirs faire et savoirs être au fur et mesure de sa formation, et gagne en autonomie dans ses apprentissages.

↓
PROPOSER DES FORMATIONS HYBRIDES
s'appuyant sur des activités pédagogiques diversifiées : présentielle et/ou distancielle, encadrées et/ou en autonomie, synchrone et/ou asynchrone.

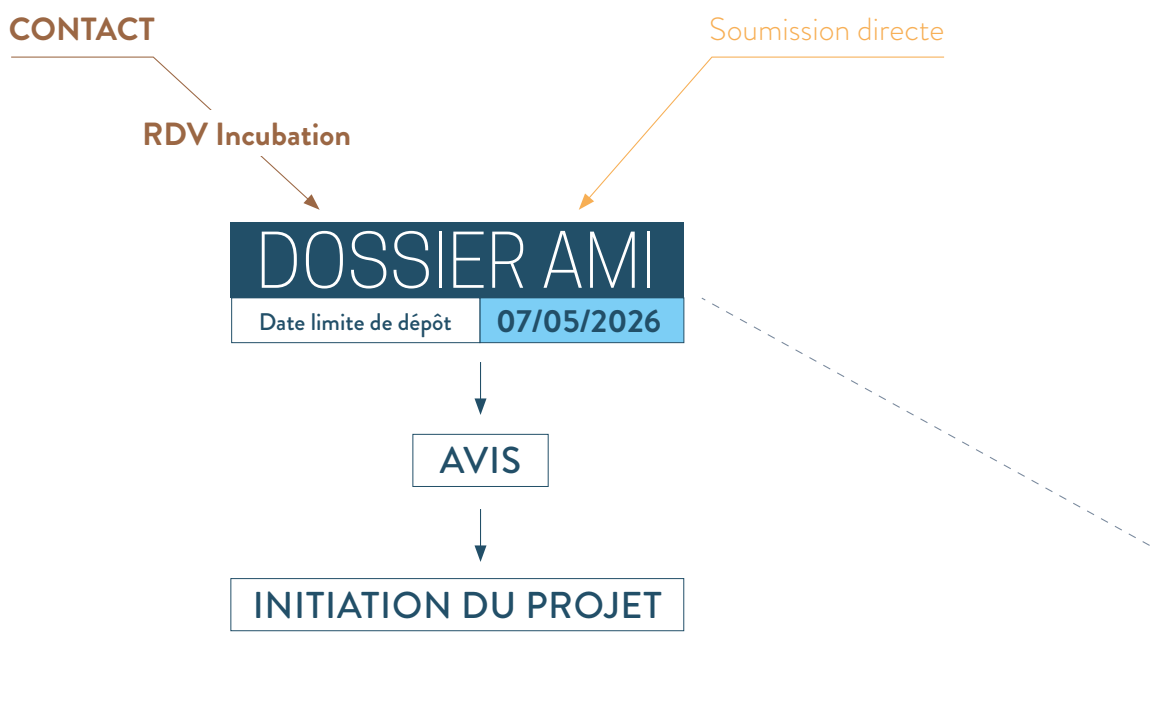
QUAND DÉPOSER UN PROJET ?

Le dossier pour cet AMI* est à envoyer AVANT LE 7 MAI 2026.

Chaque projet sera considéré avec attention lors de la phase de validation et recevra dans le mois suivant une réponse qui précisera éventuellement les avis et recommandations de CAPSULE, des UFR et/ou des départements de formation concernés.

COMMENT DÉPOSER UN PROJET ?

- ➔ Vous pouvez [contacter](#) CAPSULE tout au long de l'année universitaire afin d'établir un premier contact. Selon l'ampleur du projet, une phase d'incubation pourra vous être proposée afin que les ingénieurs pédagogiques travaillent avec vous à l'élaboration d'un cahier des charges.
- ➔ Vous pouvez également [l'envoyer](#) directement.



COMPOSITION DU DOSSIER DE RÉPONSE À L'AMI CAPSULE

Le dossier attendu correspond à un cahier des charges qui permettra à toutes les personnes impliquées dans le projet de s'entendre sur la nature du travail à réaliser, en vue d'organiser au mieux les tâches des différents partenaires. Ce document a pour but de :

- ➔ **présenter le contexte du projet** et justifier sa pertinence,
- ➔ **expliquer les grandes lignes** du dispositif pédagogique envisagé (activités, déroulé, modalités d'évaluation),
- ➔ **formaliser le planning** de réalisation du projet (*les grandes phases du projet*),
- ➔ **décrire les livrables** intermédiaires et les résultats finaux attendus (*en précisant les ressources nécessaires, les délais, et les productions attendues*),
- ➔ **présenter les acteurs, actrices et partenaires** impliqués,
- ➔ **proposer des indicateurs** de réussite, et des actions de valorisation du projet in fine.

Parmi les éléments déterminants pour allouer une aide conséquente aux projets, CAPSULE appréciera notamment l'engagement collectif (*équipe pédagogique*), l'envergure de la transformation et le nombre d'étudiantes et d'étudiants concernés.

La transformation pédagogique peut être un investissement chronophage pour les porteurs de projet. C'est pourquoi CAPSULE propose de vous accompagner dès l'incubation du projet pour vous aider à cadrer votre projet et constituer votre dossier.

À l'issue de l'étape de validation, CAPSULE fournit un chiffrage de l'investissement que cela représente pour chaque personne concernée :

- ➔ **une estimation du temps** de service pour les enseignants-chercheurs (*validée par les UFR et départements de formation*),
- ➔ **une estimation des moyens humains** et matériels mis à disposition par CAPSULE.

CAPSULE vous proposera aussi éventuellement d'inscrire votre transformation dans un appel à projet en cours à SU ou ailleurs (*national ou européen*).

L'AMI CAPSULE cherche à susciter et accompagner de nouvelles initiatives pédagogiques qui, parce qu'elles auront été réfléchies en amont, permettront de faire face aux défis pédagogiques futurs.